



La Mutualité de la Réunion & le fonds de dotation Muta Réunion

Les acteurs : La Mutualité de la Réunion et le fonds de dotation « Muta Réunion »

La Mutualité de la Réunion, c'est avant tout un mouvement qui regroupe 350 000 mutualistes à la Réunion, à travers 111 mutuelles et sections locales de mutuelles nationales affiliées à la Mutualité Française (FNMF).

Affiliées à la Mutualité Française (FNMF), ces mutuelles sont regroupées statutairement au sein de deux Unions de Mutuelles : la Mutualité de la Réunion (régie par le livre 2 du Code de la Mutualité) et la Mutualité de la Réunion Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes » (régie par le livre 3 du Code de la Mutualité).

Mais c'est aussi un groupe d'entreprises de l'Economie Sociale présentes dans différents secteurs d'activités (assurance santé et décès, optique, audition, pompes funèbres, massage bien être, voyages...) représentant un chiffre d'affaires annuel de 66 millions d'euros, avec plus de 220 collaborateurs.

Site internet : <http://www.reunion.mutualite.fr/>

C'est enfin un acteur de santé publique dont les priorités d'action sont les suivantes :

- Lutte contre le diabète, à travers le projet pluriannuel « Cité du Diabète » dans lequel elle investit 1 M d'euros par an
- Prévention de la santé visuelle
- **Prévention et promotion de la santé des seniors, et en particulier actions visant à maintenir à domicile les personnes relevant des GIR 5 et 6.** A ce titre, la Mutualité est membre de droit de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie.

Le fonds de dotation MUTA Réunion a vu le jour le 10 juin 2013 par la volonté de la Mutualité de La Réunion de doter le territoire de La Réunion d'un nouvel outil de financement des projets liés à la prévention et à la promotion de la santé.

Comme l'indiquent ses statuts, le fonds de dotation MUTA Réunion participe au financement et à la réalisation d'actions d'intérêt général sur le territoire de l'île de La Réunion dans les domaines suivants :

- actions de promotion de la santé et actions de prévention en matière de santé conformément à la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (primaire, secondaire et tertiaire), communication et recherche médicale et scientifique.

- actions d'intérêt général en faveur de la prévention et de l'accompagnement au vieillissement : accompagnement, activités sociales, sportives, ludiques, culturelles, d'animation en direction des seniors (personnes âgées de plus de cinquante ans).

Site internet : <http://www.fondsmuta.re/>

Leur implication aux cotés de la CGSS et du GIE Vieillessement Actif

Le 26 Février 2015, la CGSS et la Mutualité de la Réunion ont signé une convention cadre pour renforcer leur collaboration et unir leurs efforts, notamment en matière de prévention.

Le même jour, un avenant n°1 ayant pour thème la lutte contre le diabète a été acté et se décline depuis à travers de nombreuses actions partenariales.

L'avenant n°2 ayant pour thème la prévention de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées constitue la suite logique de ce partenariat.

Sans attendre sa signature, les services de la CGSS et de la Mutualité travaillent en étroite collaboration sur ce sujet depuis le début de l'année 2015 et le fonds de dotation Muta Réunion a cofinancé trois projets retenus dans le cadre de l'appel à projets lancé par le GIE Vieillessement Actif.

Le projet « Atout Age » est une illustration de cette collaboration et sa mise en œuvre opérationnelle sera bien évidemment soutenue par :

- La Mutualité de la Réunion qui mobilisera ses services, ses bénévoles, ses moyens de communication et le public de l'Université Solidaire (1200 adhérents) à cet effet
- Le fonds de dotation Muta Réunion à travers une participation financière envisagée à hauteur de 50%